frac bretagne

# VISITE PROCÈS D'UNE ŒUVRE

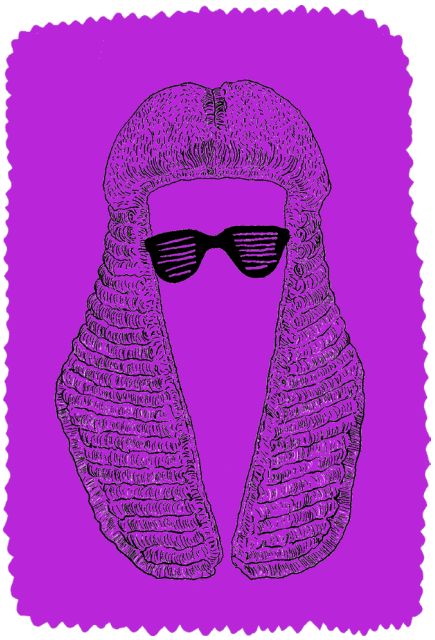

## OBJECTIFS

- Analyser une œuvre ou une exposition sous un angle de vue particulier.
- Développer un argumentaire solide pour défendre collectivement une position donnée.

## EN AMONT

L'équipe du service des publics rédige un chef d'accusation qui servira de point de départ. Cette phrase doit être provocatrice pour susciter des débats.

Exemples : « Ces photographies font l'éloge de l'individualisme », « Cette œuvre est sexiste ».

Des rôles sont attribués par tirage au sort aux participant.es :

- **Juge** : anime le procès, distribue la parole, veille au respect du temps.
- **Jury** (2 à 4 personnes) : écoute attentivement les arguments des deux parties. Délibère à la fin et met en avant les arguments les plus convaincants.
- **Couronne** : moitié des participant·es (hors jury) qui contestent la pertinence de l'œuvre.
- **Défense**: autre moitié des participant·es qui défendent la pertinence de l'œuvre.

## DÉROULÉ

La Couronne et la Défense disposent de 25 minutes pour préparer leurs arguments à partir du chef d'accusation. Le jury, pendant ce temps, se familiarise avec les œuvres et définit ses propres critères d'évaluation (pertinence, originalité, cohérence). La personne en charge de la visite circule parmi les groupes et reste disponible pour répondre aux questions, apporter des précisions et soutenir la réflexion collective. Elle encourage les groupes à replacer leurs arguments et les œuvres dans le contexte global de l'exposition.

Vient ensuite le procès, où chaque camp prend la parole à tour de rôle : la Couronne expose un argument, puis la Défense, et ainsi de suite, en veillant à ne développer qu'un seul argument par intervention pour favoriser la clarté et la concision.

Une fois les plaidoiries terminées, le Jury délibère quelques minutes avant de rendre son verdict public, en mettant en lumière les arguments qui lui ont paru les plus convaincants, sans forcément désigner un « gagnant ».

Un bilan est organisé avec l'ensemble des participant·es. Ce temps d'échange leur permet d'exprimer les enseignements tirés de l'expérience, notamment sur l'analyse de l'œuvre : ses différents niveaux de compréhension, sa pertinence, ses limites, et les points qui ont suscité débat.

## PRÉCISION

Pour une animation réussie : inviter les participant.es à adopter le langage du tribunal, stimuler la créativité des arguments (sérieux ou humoristique), assurer un temps de parole équilibré et prévoir environ 1 h 30 pour l'ensemble.